

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

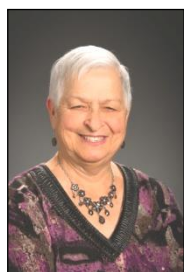
(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca



Vol. 19, No.3

14 juin 2017

MESSAGE DU MAIRE



À tous les contribuables,

Au nom de tous les membres du conseil municipal je tiens à remercier sincèrement ceux et celles qui ont contribué à traverser la période des inondations de façon exceptionnelle. Votre dévouement, votre engagement et votre savoir-faire ainsi que votre écoute ont contribué grandement à nous faciliter la tâche. C'est ensemble dans un esprit de solidarité qu'on traverse les coups les plus durs.

Souvenons-nous de cette période comme un moment d'entraide où chacun et chacune y ont mis une partie de soi afin que ceux et celles qui avaient besoin d'aide ont toujours trouvé la bonne personne qui lui a aidé.

Merci et bon été.

Paulette Lalande
Maire

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Club de l'amitié	2
Des actions qui font du bien	2
Camp de jour estival 2017.....	2
148 en folie	3
Avis public.....	3
Festival Country de Plaisance	4
Merci-merci-merci	4
Aides à la mobilité motorisées.....	5
Le 20 août, c'est à Plaisance que ça se passe .	5
Comité d'embellissement	6
École de Plaisance	6
Arrosage extérieur durant la période estivale	6
Voici des nouvelles de votre école.....	7
CJS Plaisance.....	8
Bienvenue à tous nos nouveaux résidents(es)	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 7 août 2017 à 12 h

ERRATUM

Dans l'offre d'emploi pour l'embauche d'un journalier au service des travaux publics – étudiant. Vous auriez dû lire de déposer votre curriculum vitae avant 16 h le 16 mai 2017 au lieu d'avant 16 h le 16 juin 2017



CLUB DE L'AMITIÉ

Tous ensemble dans la même direction!

Le Club de l'Amitié a tenu son assemblée générale annuelle le 27 avril dernier. Voici la composition des membres du conseil d'administration pour l'année 2017.

Laurence Leduc, Présidente

Lise Chénier Desjardins, Administratrice

Francine Bélisle, Vice-présidente

Hélène Gagnon, Administratrice

Liette Guindon, Secrétaire

Lilianne Turcotte, Administratrice

Jean-Claude Blais, Trésorier

Merci à Anita Létourneau qui s'est retirée après quatre années de dévouement au sein du c.a. et bienvenue à Hélène Gagnon et Lilianne Turcotte dans l'équipe.



Une autre année bien remplie d'activités s'est terminée par le souper de la fête des Pères. Par contre, ceux et celles qui désirent jouer aux cartes ou aux dards pourront le faire les jeudis à la salle municipale à compter de 14 h. Aussi, si dame nature peut se replacer, le terrain de pétanque accueillera ses joueurs du lundi au vendredi dès 18 h 30. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons maintenant une page FACEBOOK au nom du Club de l'Amitié de Plaisance. Vous pourrez y retrouver nos activités et photos des activités qui ont eu lieu.

ACTIVITÉS À VENIR

14 septembre 2017



Reprise des activités avec une sortie en autocar au Chalet du Ruisseau. Pour une journée cueillette de pommes avec un dîner Méchoui à VOLONTÉ

Tarif : 25 \$ + taxes, pourboire et autocar inclus.

38 places sont disponibles pour les membres FADOQ du club.

Pour vous inscrire Francine Bélisle au 819-308-0650

Toute l'équipe vous souhaite un excellent été!

Laurence Leduc, présidente

DES ACTIONS QUI FONT DU BIEN

Au nom du conseil municipal bravo et merci aux membres du comité d'embellissement qui, à nouveau, ont assuré la réalisation de la journée de corvée annuelle. Une mention spéciale à tous les autres bénévoles qui ont répondu à ce bel élan de solidarité. Voilà une implication digne de mention pour se donner ensemble un milieu attrayant et invitant. Puisseons-nous retrouver cette collaboration de chacun(e) en mettant l'épaule à la roue sur votre propriété.



CAMP DE JOUR ESTIVAL 2017

Cette année l'inscription sera de 175 \$ pour le premier enfant, 150 \$ pour le deuxième et 135 \$ pour le troisième. Le coût à la semaine sera de 35 \$/enfant/semaine. Votre enfant doit être âgé entre 6 et 12 ans. Le camp de jour débutera le 26 juin et se terminera le 11 août 2017. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 16h. Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h au tarif de 25 \$/semaines ou 70 \$ pour l'été. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site web de la Municipalité et au bureau municipal.



LA 148 EN FOLIE

(5^{ième} édition)

La 148 a fini ses folies. C'est maintenant l'heure au bilan qui s'avère très positif. Voici le résultat des profits de la Folie... Vente de garage : 1 956,90 \$, soupe spaghetti : 1 256,10 \$, la vente de pâtisserie : 734,00 \$ et des dons de 150,00 \$ pour un total de 4 097,00 \$. Un gros merci au Conseil de la Fabrique qui a pris en main et organisé cet événement au profit de l'église. C'est aussi le



temps de remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de ces deux journées d'activités une si belle réussite. Merci à tous les commanditaires, à Mme Noëlla Lévesque de Montpellier pour les prix de présence. Merci aux Chevaliers de Colomb pour leur participation à la messe. Notre gratitude va au conseil municipal pour leur bonne collaboration. Enfin, merci à tous ceux qui ont donné des articles à vendre, à ceux qui ont mis la main à la pâte pour les pâtisseries et à ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre.

En prenant conscience de leur appartenance à leur communauté et leur église et en renonçant à une position de simple spectateur-trice, ces artisans bénévoles ont promu cet événement en un immense succès.

André Lafond, président de la fabrique de Plaisance

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation aux personnes intéressées par le projet modifiant le règlement de zonage URB 99-05

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2017, le conseil a adopté, par la résolution 05-105-17 le projet de règlement de modification numéro URB 16-05-30, intitulé DISPOSITIONS CONCERNANTS LES DIMENSIONS DES BÂTIMENTS ET LES AUTRES USAGES COMPLÉMENTAIRES.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 2017, à 18 h 30 au 62A, rue St-Jean-Baptiste. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications concernant les dimensions (superficies, façade, hauteur) et l'implantation des bâtiments et l'implantation d'autres usages accessoires.
3. Le projet de règlement de modification du règlement de zonage numéro URB 16-05-30 peut être consulté aux heures de bureau au 275, rue Principale, à Plaisance.
4. Au cours de cette assemblée, le Maire, Mme Paulette Lalande ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Donné à Plaisance ce 14^e jour du mois de juin 2017

_____ (signé) _____

Paul St-Louis

Directeur-général/Secrétaire-trésorier



FESTIVAL COUNTRY DE PLAISANCE

Un évènement rassembleur

L'édition du Festival Country de Plaisance aura lieu du 21 au 25 juin. Si ce festival est encore présent à Plaisance, c'est que les organisateurs croient que cette activité est l'évènement qui attire le plus de gens de l'extérieur. Le festival fait connaître de plus en plus notre municipalité et pour l'avenir nous devons nous concentrer sur le tourisme, car nous avons plusieurs attraits à faire connaître. C'est pourquoi cette année notre programme met en évidence l'exposition du centre d'interprétation et les Chutes de Plaisance pour les faire connaître à la grandeur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Nous, les organisateurs, nous y croyons et je tiens à remercier les musiciens et tous les chanteurs qui ont fait de la musique pendant huit mois au bar La Baie Noire gratuitement afin d'amasser des fonds pour la continuité de ce festival. Nous nous sommes rendus compte que les gens de Plaisance aimaient cette activité et ont été très généreux. Il est sûr qu'à chaque année il faut trouver les ressources nécessaires et il est parfois difficile de le faire. Nous travaillons tous bénévolement. Nous le faisons pour l'amour du country. Et pour faire connaître Plaisance.

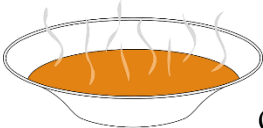


Serge Déziel, Président

MERCI-MERCI-MERCI

Les femmes au cœur du changement

Développement et Paix vous remercie sincèrement pour votre appui lors de l'activité Soupe et saveurs du monde édition 2017. Environ 60 participants étaient au rendez-vous. (54 adultes et 22 jeunes).



Ont collaboré à la préparation de cette activité : Thierry Dansereau et Mélanie Sanscartier, Miguel Dicaire, André et Pierrette Charlebois, Shelly et Carol Desjardins, Luc Lafrenière, Jonathan Charlebois et Véronique Marceau, Alex Charlebois et Émilie Proulx, Robert et Georgette Ménard, Guy et Janine Marcotte,

Dominic Charlebois, Hélène et Yvon Lafrenière, Lise et Jean-Paul Desjardins.

Merci également au Club de l'Amitié d'avoir mis à notre disposition les couverts.

MERCI TROIS FOIS MERCI POUR VOTRE IMPLICATION.

Un montant final de 1 618,37 \$ sera envoyé à Développement et Paix.

La quête de la messe du 2 avril a permis d'amasser 932,35 \$ et l'activité Soupes et saveurs du monde a permis d'amasser 686,02 \$.

MERCI À VOUS TOUS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ ! À L'AN PROCHAIN

Comité de Développement et Paix

André Charlebois, Responsable de la pastorale sociale.

AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES (AMM)

Projet pilote
**Aides à la mobilité
motorisées**

GRAND PUBLIC

Le partage de la route, c'est aussi faire place aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées.



Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements. Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route. En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca



UTILISATEURS D'AMM

Sur la route en AMM, la sécurité avant tout!



Vous utilisez un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou un quadriporteur dans vos déplacements? Saviez-vous que l'utilisation de ces aides à la mobilité motorisées (AMM) est balisée par un projet pilote depuis juin 2015? Selon votre préférence, et en ayant toujours en tête votre sécurité et celle des autres, il vous est possible d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables ainsi que, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Il est interdit de circuler sur les autoroutes et leurs voies d'accès. Sur les trottoirs et les voies cyclables, adaptez votre vitesse à celle des autres usagers. Avant de vous engager sur la chaussée, assurez-vous que la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et qu'il n'y a pas plus d'une voie de circulation par sens. Si vous empruntez l'accotement, il doit être suffisamment large et sans obstacle.

En précisant les règles de circulation, ce projet pilote vise un meilleur partage de la route tout en offrant une plus grande flexibilité dans vos déplacements. Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca

LE 20 AOÛT, C'EST À PLAISANCE QUE ÇA SE PASSE!

Une messe et des jeux d'adresses, un dîner et plein d'activités, du plaisir et des rires.
N'attendez pas qu'on aille vous chercher!
Soyez-y!



Comité de la Fabrique, Association de soccer, Association des Loisirs, Club de l'Amitié, Municipalité de Plaisance, Politique Familiale Municipale



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité ne compte maintenant que 2 personnes, Luc Galarneau et moi. Pour toutes sortes de raisons, nous avons perdu des membres. Que ce soit pour des raisons de santé ou de déménagement ou autres. La journée d'embellissement a quand même eu lieu le 3 juin comme prévu. Vous avez apprécié les résultats? Douze bénévoles et six employés de la municipalité ont participé. Je sollicite votre aide afin que le comité reprenne vie. Le comité ne demande que 2 à 3 réunions par année. Merci de votre appui et de croire en l'amélioration constante de votre municipalité.

UN GROS GROS MERCI À TOUS CEUX QUI ONT FAIT DE CETTE JOURNÉE UN SUCCÈS.
Micheline Cloutier

ÉCOLE DE PLAISANCE

Opération nettoyage printanier. Notre école s'implique.



Le conseil municipal tient à féliciter les jeunes de la garderie scolaire qui, à nouveau cette année, ont répondu à l'invitation en participant au ramassage des déchets dans notre noyau villageois. Merci sincère à la personne responsable, Chloé Vallée, qui a coordonné cette belle initiative environnementale où un bon nombre de jeunes de notre communauté se serrent les coudes pour embellir notre milieu plaisancien. Nul doute qu'une telle contribution lance un précieux message de solidarité dans l'action à une cause si importante pour se donner tous ensemble des conditions de vie attrayantes. Bravo et

continuer, les jeunes, à parler par l'exemple.

ARROSAGE EXTERIEUR DURANT LA PERIODE ESTIVALE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribués par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :



- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.



Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi. Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment est interdit en tout temps sauf lors de travaux de peinture, de construction et de rénovation. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

VOICI DES NOUVELLES DE VOTRE ÉCOLE!

C'est déjà la fin de l'année!!! Depuis le début de l'année, les élèves font de bien belles choses! Ils ont visité la Galerie d'Art Montcalm à Hull, ils ont parcouru les rues de Plaisance en carriole, ils ont même dansé en Afrique!!! Euh... c'est plutôt l'Afrique qui est venu à notre école pour nous faire danser mais bon, c'était pratiquement comme si nous y étions! Il y a eu de belles découvertes qui ont charmé nos élèves comme la dégustation de fruits exotiques, la musique folklorique, le spectacle de magie scientifique, la journée de l'eau. Nous avons également exploré nos talents en construction de cabanes à oiseaux, en plantation de semences de légumes, la robotique, le dessin, le bricolage. Sans oublier tout l'aspect sportif et nos saines habitudes de vie : la semaine de l'alimentation, la saine hydratation, le recyclage, le cross-country, l'athlétisme, le ski, la raquette, la course, la danse, la marche, l'escalade... Enfin bref, ce n'est que quelques-unes des nombreuses activités auxquelles chaque élève a pris part à sa façon cette année. Encore une fois, nous sommes fiers de dire que tous les élèves ont su être persévérants et courageux tout au long de leur année scolaire. Notre mur de la persévérance scolaire en témoigne chaque jour : les mots d'encouragements du personnel, l'arbre de mains remplies de qualités, les crayons de la réussite et surtout, la fierté sont à l'honneur.



« Crois toujours en toi! Être persévérant c'est toujours gagnant! Avec de la persévérance, on peut tout faire! Ne lâche pas big! La différence entre le succès et l'échec est la persévérance! » ne sont que quelques-uns des mots d'encouragement affichés sur le mur. « Travaillant(e), intelligent(e), minutieux/minutieuse, autonome, débrouillard(e), passionné(e), aimable, ne sont que quelques-unes des qualités parmi une panoplie d'autres belles qualités que les parents ont inscrits sur la main de leur enfant. Et chaque élève, avec leur plus beau sourire, s'est fait photographe en tendant fièrement leur crayon de la réussite. Bravo à tous les élèves pour votre belle persévérance!

Bravo également à toute l'équipe-école qui a fait de cette année scolaire une des plus fascinantes et instructives à plusieurs niveaux! En plus de nos fidèles enseignantes et du personnel de soutien d'exception, trois autres employées se sont jointes à l'équipe, Julie, Tina et Chloé. Elles ont grandement soutenu les enseignantes et aidé les élèves qui leur ont été attirés. Nous avons également eu la chance d'avoir deux orthophonistes passionnées, Carolane et Sophie et une orthopédagogue dévouée, Manon. L'équipe-école s'est également investie tout au long de l'année. Entre autres pour le marathon de ski, l'athlétisme, la brigade scolaire, les acti-leaders, l'école en réseau, la tournée des écoles à vélo, la danse Wixx, les activités récompenses, la révision du code de vie, les sorties, la semaine de la persévérance scolaire, la remise de certificats et j'en passe!

Merci également aux parents bénévoles qui ont organisé plusieurs belles activités et aux membres du conseil d'établissement qui ont participé activement à l'équilibre décisionnel école/parents. Je ne pourrais terminer mon article en soulignant le départ à la retraite de notre attachante et aimable surveillante midi, Claire. Elle qui, à travers les générations, a su charmer et faire rire les enfants tout en s'assurant du bon fonctionnement à l'heure du diner. Merci d'avoir été là pendant ces 30 belles années. Bonne retraite très chère collègue! XX

Bon été!

Brigitte Joanisse, votre secrétaire dévouée!

CJS PLAISANCE



Pour la deuxième année consécutive une Coopérative jeunesse de services (CJS) sera active à Plaisance pour la saison estivale. Cette entreprise mise sur pied par et pour les adolescents, offrira divers services à la communauté. Elle sera composée de 9 jeunes de 12 à 17 ans qui vont, à travers la réalisation de contrats, commerciaux ou résidentiels, développer des habiletés de travail, un esprit d'entrepreneur, une meilleure connaissance du marché de l'emploi et autres.

La CJS de Plaisance recrute actuellement 9 adolescents pour faire parties de ce projet. Nous sommes à la recherche de jeunes qui sont prêts à s'investir, qui ont une bonne éthique de travail et qui veulent faire de ce projet une réussite pour une deuxième année consécutive. Non seulement ces adolescents acquerront une expérience de travail enrichissante, mais ils se feront de l'argent tout en s'initiant au monde coopératif et au travail à leur compte.

Nous vous invitons également tous à participer à la réussite de ce projet et, du même fait à la formation des jeunes, en leur offrant des contrats qui leur permettront de travailler et de développer leurs aptitudes dès le début du mois de juillet. Nous pouvons vous assurer que l'exécution des contrats se fera de manière professionnelle puisque les jeunes bénéficieront de l'appui et de l'encadrement d'intervenants adéquatement préparés.

Les coopérants pourront vous offrir des services variés et adaptés à vos demandes, qui pourront comprendre, par exemple : le ménage de bureaux ou de maisons; la tonte de gazon; le lavage de fenêtres, de vitrines et de véhicules; les promenades de chien; service de garde et autres. Une liste détaillée des services vous sera envoyée par les jeunes au moment où ils démarreront leur entreprise, soit au courant du mois de juin.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de vous compter parmi la CJS ou parmi la clientèle de nos jeunes,

819 427-5363 poste 2607

62A, rue Saint-Jean-Baptiste, Plaisance

cjs.plaisance@gmail.com



BIENVENUE À TOUS NOS NOUVEAUX RÉSIDENTS(ES)



Nous sommes à même de constater que ça bouge à Plaisance de ce temps-ci sur le plan résidentiel. Dans cette optique votre conseil souhaite la plus cordiale des Bienvenue à toutes ces nouvelles familles qui ont choisi Plaisance comme milieu de vie. Merci de vous joindre à notre communauté. En terme pratique, n'hésitez pas à consulter notre site internet pour toutes les informations pertinentes à votre intégration chez nous !

www.ville.plaisance.qc.ca